

LA CAISSE DE DÉVELOPPEMENT ET DE PRÊTS MUNICIPAUX

LA PROLONGATION DE LA PÉRIODE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances, parce que sa réponse l'autre jour au sujet de la Caisse de développement et de prêts municipaux n'était pas très claire. J'aimerais demander au ministre s'il est prêt maintenant, ou s'il le sera dans un avenir rapproché, à approuver le prolongement de cette mesure au-delà du 31 mars 1966.

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas répondu à cette question parce que je voulais d'abord recevoir certaines instances qui m'avaient été annoncées par télégramme. C'est par délicatesse envers ces personnes que j'ai tardé à répondre.

[Français]

LA SANTÉ NATIONALE ET LE BIEN-ÊTRE SOCIAL

A PROPOS D'UNE DÉCLARATION DE M. ERIC KIERANS, DU QUÉBEC

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, je désire poser ma question à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

L'honorable ministre est-il d'accord avec la déclaration de M. Eric Kierans, le ministre de la Santé du Québec, relativement à la caisse de 500 millions de dollars pour les besoins de la santé au Canada, à l'effet que les octrois devraient être versés aux provinces et non par des subventions directes aux institutions?

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre. Je ne crois pas que la question soit recevable maintenant. Elle est de nature très générale et vise à obtenir des renseignements qui ne sont pas très urgents.

L'EXAMEN DU PROGRAMME DE SUBVENTIONS AUX HÔPITAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Reid Scott (Danforth): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. En raison de la pénurie continue et critique de lits d'hôpitaux dans l'agglomération de Toronto, qui occasionne de longs retards même pour les cas urgents de chirurgie, le gouvernement est-il disposé à modifier son programme de subventions aux hôpitaux

afin d'accorder au moins des subventions correspondant à celles du gouvernement provincial dans cet important domaine?

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, nous avons modifié notre programme. Lors de la réunion des ministres de la Santé hier, j'ai annoncé que le gouvernement se proposait de recommander au Parlement, au moment opportun, l'extension des subventions aux hôpitaux pendant deux ans de plus, c'est-à-dire jusqu'en 1970. La question soulevée par mon honorable ami n'a pas été mise à l'étude, mais aucune décision n'a été prise en vue d'accroître l'aide accordée à l'heure actuelle.

L'hon. J. W. Monteith (Perth): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puis-je demander au ministre si cette prolongation de deux ans visera toutes les entreprises maintenant en voie d'exécution ainsi que les projets rendus à l'étape de la construction?

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je ne saurais répondre à la question, mais je crois que les représentants des provinces considèrent la proposition comme une mesure utile, de nature à faciliter la construction d'hôpitaux, à l'avenir.

LES TRANSPORTS

LA CHAUSSÉE DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD— L'ÉCHELONNEMENT DES TRAVAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. A. MacLean (Queens): Monsieur l'Orateur, le ministre des Travaux publics est-il disposé à répondre maintenant à ma question de l'autre jour au sujet de l'Île du Prince-Édouard?

L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Travaux publics): Oui, monsieur l'Orateur. Le député m'avait demandé si le gouvernement avait l'intention de retarder la construction de la chaussée menant à l'Île du Prince-Édouard et ma réponse...

L'hon. M. MacLean: J'ai utilisé le mot «échelonner».

L'hon. M. McIlraith: Le gouvernement n'a pas l'intention de retarder ni d'échelonner le programme de construction de la chaussée.

[Plus tard]

M. David MacDonald (Prince): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question complémentaire au ministre des Travaux publics. Il a dit il y a quelques instants que la construction de la chaussée de l'île du Prince-Édouard ne subirait pas de retard. Comme la date d'achèvement aura des répercussions considéra-